



AVIS PUBLIC

CALENDRIER DES SÉANCES 2025

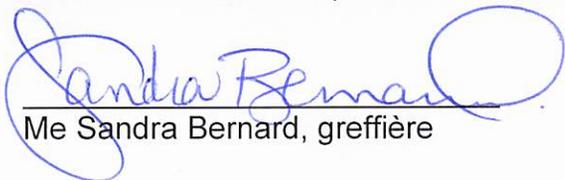
AVIS PUBLIC est donné par les présentes, conformément à l'article 320 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19) ;

QUE les séances ordinaires des membres du conseil de la Ville de Beauceville se tiendront à 19h30 au 540, boulevard Renault, à Beauceville, province de Québec, G5X 1N1 et seront disponibles suivants leur tenue sur www.tvcb.com aux dates suivantes durant l'année 2025 :

13 janvier	3 février	17 février
3 mars	17 mars	7 avril
22 avril (mardi)	5 mai	20 mai (mardi)
2 juin	16 juin	7 juillet
11 août	2 septembre (mardi)	15 septembre
1 octobre (mercredi)	10 novembre	1 ^{er} décembre
8 décembre		

Que ce calendrier a été approuvé par résolution du conseil de la Ville en date du 7 octobre 2024, par la résolution R-2024-10-8320.

Donné à Beauceville, province de Québec, ce 8 novembre 2024.


Me Sandra Bernard, greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Sandra Bernard, greffière de la Ville de Beauceville, certifie que j'ai affiché le présent avis public sur le babillard situé à l'entrée de l'hôtel de ville et sur le site internet de la Ville de Beauceville le 8 novembre 2024.

Signé le 8 novembre 2024 à Beauceville, province de Québec


Me Sandra Bernard, greffière